


3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	De Schutter Olivier ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le cours consiste en une réflexion sur le droit contemporain ou, plus précisément, en une théorisation, au sens de problématisation, des méthodes et des fondements du droit, qui montre les perspectives plus ou moins modernes, critiques et/ou interdisciplinaires existantes.</p> <p>L'étude inclura la question de la situation de la théorie du droit face aux grands défis de notre siècle, notamment la globalisation du fonctionnement de la société, le développement de l'intelligence artificielle et le changement climatique. La théorie du droit sera également mise en perspective par rapport au thème du développement durable, cher à la Faculté de droit de l'UCLouvain.</p> <p>Dans le but de développer tant les aptitudes critiques que les connaissances des différents courants et concepts principaux en théorie du droit, ce cours s'appuie sur les connaissances acquises dans les cours de droit positif, de philosophie et de sciences humaines.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme, l'unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des savoirs spécifiquement juridiques ; - Acquérir les méthodes et outils de la démarche scientifique ; - Acquérir des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation à partir de situations concrètes ; - Maîtriser la communication écrite ; - Développer des compétences transférables, spécialement affiner une éthique personnelle, dans la réalisation du cursus et dans les contacts avec autrui (positionnement personnel cohérent avec des propres valeurs, sens de l'intérêt général, respect d'autrui, etc.). <p>De façon plus spécifique, au terme de l'enseignement, l'étudiant-e devra avoir acquis:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une connaissance générale des courants majeurs de théorie du droit ainsi que des grands enjeux autour desquels se cristallisent leurs différends; - La capacité à relier ce bagage théorique à des cas pratiques, concrets, issus du droit positif le plus contemporain; - L'aptitude à développer, à partir de cet enseignement théorique nourri de la pratique, une réflexion critique sur le droit, ses évolutions, et ses présupposés.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Mode d'évaluation des acquis des étudiant-es</p> <p><u>Matière de l'évaluation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plan du cours, incluant les références bibliographiques, extraits de littérature en théorie du droit et extraits de jurisprudence. La présence au cours ex cathedra n'est pas obligatoire mais permet aux étudiant.es de compléter le plan du cours et de disposer ainsi de la totalité de la matière qui fera l'objet de l'examen. Spécialement, dans le cadre du cours ex cathedra, des articles universitaires (disponibles sur Moodle) seront commentés. En outre, des fichiers audios seront diffusés et commentés. Ceux-ci font partie de la matière d'examen mais ne seront pas repris sur Moodle, - parties de cours données par des enseignant-es invité-es, qui peuvent ne pas être accompagnées d'un support écrit. Les étudiant-es doivent donc impérativement assister aux cours concernés (voir Moodle pour connaître l'horaire exact) pour disposer de la matière d'examen constituée par ces enseignements externes, - exemples donnés au cours par les étudiant.e.s aux moments demandés (identifiés en jaune surligné dans le support de cours). <p><u>Type d'évaluation</u> (et dispositifs éventuels) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examen écrit à questions ouvertes • 0,5 point bonus pour la réalisation d'une courte vidéo en début de semestre (les instructions précises seront données sur Moodle). <p><u>Langue de l'évaluation</u> : français</p> <p><u>Critères d'évaluation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • caractère correct et complet du contenu de la réponse, • capacité à formuler une réponse structurée, claire et formée par un texte suivi. <p><u>Autres précisions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la rédaction de phrases complète pour répondre à l'examen est exigée, • aucun document ne peut être emporté à l'examen.
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le cours se donnera ex cathedra, en grand auditoire.</p> <p>Il inclura deux à trois professeurs.e.s et/ou avocat.e.s invit.é.e.s qui présenteront leur recherche et/ou métier durant 20 minutes. Chaque présentation est destinée à illustrer et à approfondir un point du cours et fait partie intégrante de la matière d'examen.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le cours est structuré en trois grandes parties correspondant à des versions modernes, critiques et interdisciplinaires de la théorie du droit.</p> <p>En outre, chaque partie décrit les implications de ces versions de la théorie du droit au niveau de la conception du droit substantiel, de la conception de la méthodologie du droit et du rôle de l'avocat-e (et des autres professions juridiques).</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Les supports de cours (voyez ci-dessous) sont disponibles directement sur Moodle ou via des liens donnés sur Moodle.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Les références bibliographiques sont reprises dans le plan du cours et font partie de la matière d'examen.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>BUDR</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROI1BA	3		
Master [120] en criminologie [Double diplôme UCLouvain - uOttawa]	CRIM2M	6		